



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Danger Chat GPT et cybercriminalité

Question écrite n° 7771

Texte de la question

M. Thibaut François attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le risque d'augmentation de la cybercriminalité, résultant de l'utilisation d'outil d'intelligence artificielle tel que Chat GPT. L'agence Europol a récemment averti les pouvoirs publics sur le risque de l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins criminelles. En effet, cet outil peut permettre aux cybercriminels de tirer profit du niveau de perfectionnement de l'outil, afin d'accélérer leur processus de recherche ou de rédiger des *mails* plus sophistiqués, de manière à améliorer leur tentative de phishing. Face à ces nouveaux enjeux, le député demande au ministre d'établir un plan d'action visant à protéger les utilisateurs de cette cybercriminalité plus forte et de prendre des mesures pour encadrer l'utilisation de l'outil Chat GPT, afin de minimiser le risque de criminalité. Il est impératif que les pouvoirs publics anticipent ce nouveau danger et ses conséquences.

Données clés

Auteur : [M. Thibaut François](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7771

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [9 mai 2023](#), page 4108

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)